

AVIS RELATIF À LA NÉGOCIATION BOURSIÈRE

Bourse Alpha TSX : Modifications apportées aux tailles minimales pour affichage

La Bourse Alpha TSX a lancé son modèle de négociation novateur il y a près de deux ans. Depuis, elle a su respecter sa proposition de valeur d'augmenter le volume et la taille des ordres et de réduire les coûts de négociation explicites pour les flux d'ordres naturels actifs.

Grâce à cette réussite, la Bourse Alpha TSX occupe aujourd'hui une position dominante au chapitre du volume négocié et de la taille des ordres négociés au cours affiché parmi l'ensemble des marchés reposant sur un modèle de tarification inversée. À titre d'exemple, durant le mois de juin, la Bourse Alpha TSX a atteint des parts de marché records de plus de 7 % en matière de volume négocié au cours de la séance de négociation continue sur un nombre donné de jours, ce qui lui a permis d'enregistrer une part de marché de 6,7 % pour le mois entier.¹ De plus, le même mois, elle affichait le volume moyen des ordres affichés au meilleur cours acheteur et vendeur national (NBBO) le plus haut et la taille moyenne des opérations la plus élevée pour l'indice composé S&P/TSX et pour les fonds négociés en bourse (FNB) inscrits à la Bourse de Toronto² de l'ensemble des marchés reposant sur un modèle de tarification inversée.

Dans le but de continuer à assurer la réussite de la Bourse Alpha TSX pour ses utilisateurs, nous sommes heureux d'annoncer des changements touchant les tailles minimales pour affichage relatives aux ordres pour affichage seulement. Ces changements visent à augmenter le nombre de symboles sur la Bourse Alpha TSX et à

¹ La part de marché des titres inscrits à la TSX et à la TSXV est mesurée en fonction du volume de négociation pendant les heures de négociation continue, à l'exception des applications intentionnelles et des lots irréguliers.

² Le volume moyen des ordres affiché au NBBO est établi selon la moyenne pondérée en fonction de la durée où les ordres se situaient au NBBO pendant les heures de négociation continue. La taille moyenne des opérations est calculée selon les opérations enregistrées pendant les heures de négociation continue, à l'exception des opérations ayant trait aux lots irréguliers, aux opérations en bloc et aux applications. Les autres marchés qui reposent sur un modèle de tarification inversée sont Nasdaq CX2, Omega ATS, CSE et Aequitas NEO-N.

améliorer les taux d'exécution des flux d'ordres naturels actifs, tout en veillant à ce qu'ils s'harmonisent avec les tailles des ordres « immédiats ou annulation » (IOC) qui cherchent à interagir avec les ordres affichés.

Les changements touchant les tailles minimales pour affichage entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2017.

Tailles minimales pour affichage modifiées relatives aux ordres pour affichage seulement

Le tableau qui suit présente les exigences de taille minimale pour affichage modifiées pour chaque titre admissible à la négociation à la Bourse Alpha TSX. La taille minimale pour affichage modifiée associée à un titre dépend généralement de son cours historique.

TABLEAU COMPARATIF ENTRE LES TAILLES MINIMALES POUR AFFICHAGE RÉVISÉE ET CELLES EN VIGUEUR ACTUELLEMENT
(Tailles selon le nombre de titres)

Fourchette du cours du titre	Tailles minimales pour affichage modifiées	Tailles minimales pour affichage en vigueur		Bourse Alpha TSX - Répartition du volume de négociation (T2 2017)	
		Titres ordinaires	Titres à taille majorée	Ensemble	1 \$ et plus
Moins de 0,10 \$	20 000	20 000		5,9%	
De 0,10 \$ à 0,49 \$	15 000	10 000		4,3%	
De 0,50 \$ à 0,99 \$	7 000			5,1%	
De 1,00 \$ à 2,49 \$	5 000	3 000	5 000	11,7%	13,8%
De 2,50 \$ à 4,99 \$	3 000			17,2%	20,3%
De 5,00 \$ à 7,49 \$	2 000	1 500	3 500	8,4%	9,9%
De 7,50 \$ à 9,99 \$	1 500			5,3%	6,2%
De 10,00 \$ à 17,49 \$	1 000	700	1 000	15,9%	18,7%
De 17,50 \$ à 24,99 \$	600			9,6%	11,3%
De 25,00 \$ à 49,99 \$	500			9,7%	11,4%
De 50,00 \$ à 74,99 \$	400	500		4,4%	5,1%
De 75,00 \$ à 99,99 \$	300			1,9%	2,2%
100,00 \$ ou plus	200			0,8%	0,9%

Par ailleurs, la catégorie des titres « à taille majorée » est également supprimée considérant qu'elle ne concerne qu'un sous-ensemble limité de titres³ et que l'augmentation des tailles minimales a été prise en compte dans l'établissement des nouveaux taux.

Aucun changement n'est apporté aux processus visant la mise à jour mensuelle des tailles minimales pour affichage ou la communication de ces mises à jour aux participants. Les tailles minimales pour affichage continueront d'être communiquées

³ Par exemple, pour le mois de juin 2017, seuls 26 titres étaient admissibles à la catégorie des titres « à taille majorée ».

au moyen des messages de début de journée portant sur l'état des titres qui sont distribués par l'intermédiaire d'une gamme de solutions de transmission de données de marché de la Bourse Alpha TSX. De plus, elles continueront d'être offertes en format CSV au moyen du lien suivant : <http://www.tsx.com/resource/fr/1177/alpha-minimum-posting-size.csv>

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Bourse Alpha TSX et les tailles minimales pour affichage, veuillez communiquer avec l'[équipe de gestion des comptes](#).

Jeff Foster	416 947-4229
Graham MacKenzie	416 947-4534
Matthew Lee	416 947-4665
Michael Tintinaglia	416 947-6679

